

n° 105

**Sujet :** [INTERNET] Projet carrière de St-Gingolph / Observation de BTP74

**De :** >

**Date :** 30/04/2024 à 17:50

**Pour :** "ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr" <ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr>

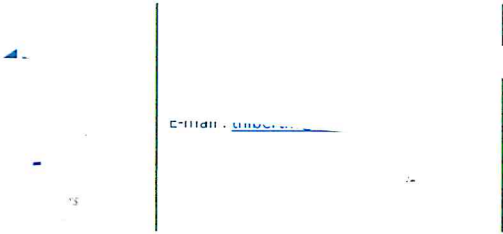
Monsieur le président de la commission d'enquête,

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Au nom de la Fédération du BTP74, je vous adresse le courrier ci-joint afin d'apporter nos observations sur le projet d'ouverture d'une carrière à Saint-Gingolph.

Vous en souhaitant bonne réception,

Sincères salutations.



— Pièces jointes : —

Observations de .pdf

1,4 Mo

Commission d'enquête  
Messieurs les commissaires enquêteurs  
Mairie de St-Gingolph  
3 Chemin de la Puyaz, 74500 Saint-Gingolph  
[ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr)

A Chavanod, le 30/04/2024

Objet : Soutien à la création de la carrière de Saint-Gingolph

Messieurs les commissaires enquêteurs,

La fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Haute-Savoie (BTP74), souhaite exprimer son soutien à l'égard du projet de création de la Carrière de Saint-Gingolph porté par l'entreprise CHB.

La fédération est convaincue que cette initiative présente des avantages importants pour le développement et la durabilité du Chablais.

Les atouts majeurs de ce projet sont les suivants :

1. **Réponse aux besoins en matériaux actuels et futurs** : Ce projet répond de manière adéquate et anticipée aux besoins croissants en matériaux dans la région, notamment en raison de la prévision d'une augmentation de la population du Chablais de plus de 44 % entre 2023 et 2053.
2. **Stockage d'inertes** : La capacité du site à accueillir et valoriser jusqu'à 4 000 000 m<sup>3</sup> de matériaux inertes est une contribution significative à la gestion des déchets de chantier.
3. **Création d'emplois directs** : La carrière de Saint-Gingolph contribuera à la dynamique économique locale en générant directement 12 emplois.
4. **Bilan carbone exemplaire avec le transport par barge** : Le bilan carbone favorable, notamment grâce à une implantation locale proche du bassin de consommation et au transport d'une partie des matériaux par voie lacustre, contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
5. **Intégration paysagère du site** : L'exploitation en dent creuse et l'installation localisée sur une plateforme encaissée, permettent une intégration paysagère harmonieuse du site dans son environnement et une meilleure acceptabilité de cette activité.

En tant que représentants du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Savoie, nous soutenons ce projet, convaincus de son impact positif sur le développement économique, environnemental et social de la région du Chablais.

Nous restons à votre disposition pour fournir toute information supplémentaire nécessaire.  
Veuillez agréer, Messieurs les commissaires enquêteurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Président de

Le Président

